

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
4040029	13006144	XXXX	Pantalon de pluie Express B

	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
Matière principale :	200542	marine rouge, bleu royal, anthracite, noir	100% PES avec membrane en PU

	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
Matière contrastante:			

	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
Matière réfléchissante :			

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
 EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
 EN 343:2019 - Protection contre la pluie (**Classe 4 pour l'étanchéité à l'eau et Classe 4 pour la résistance à la vapeur d'eau**)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet du rapport d'évaluation N° **167126.1**, valable jusqu'au 27.04.2025,

délivré par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
 Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 28.04.2020



Lukas Loosli
Direction



Karin Spahr
Technicien du vêtement